



Révisé le 28 mars 2013— CD

## Protocole de rédaction — Littérature Arborescences

### 1. SOUMISSION

#### A. SOUMISSION DES ARTICLES :

Les articles doivent être soumis au directeur ou à la directrice du numéro par courrier électronique en format word.

*LONGUEUR* : Les manuscrits ne doivent pas dépasser 80 000 signes.

*RESUME* : Veuillez fournir un résumé d'un paragraphe en anglais et en français (et/ou en espagnol). Ne pas mentionner votre nom et ne pas ajouter de références bibliographiques dans le résumé.

*MOTS-CLES* : Veuillez fournir cinq mots-clés en français, en anglais et/ou en espagnol associés au contenu de l'article.

#### B. EXIGENCES RELATIVES A LA MISE EN PAGE DE L'ARTICLE :

*ESPACEMENT* : Double interligne (sauf notes en bas de page et citations).

*POLICE DE CARACTERE* : Utiliser Garamond 12 points.

*NOTES* : Doivent figurer au bas de la page.

*PARAGRAPHES* : Un retrait doit accompagner chaque nouveau paragraphe. Si le texte suivant une citation ou un exemple est la continuation du paragraphe qui précède la citation ou l'exemple, la première ligne doit être alignée à gauche. Sinon, il faut mettre le paragraphe en retrait. Les paragraphes doivent être justifiés.

*ABREVIATIONS* : Fournir une liste complète de toutes les abréviations utilisées dans l'article avec leur signification.

*COUPURE DES MOTS* : activer le mode coupure automatique

### 2. FORMATAGE

#### A. TITRES

*HIERARCHIE DES TITRES* : Le texte peut être hiérarchisé en trois niveaux, numérotés de la manière suivante : 1., 1.1 et 1.1.1. Séparer les titres et les sous-titres en ajoutant du texte, même

s'il ne s'agit que d'une seule phrase.

## B. CARACTERES ET PONCTUATION :

**ITALIQUES** : Utiliser les *italiques* pour l'introduction de termes étrangers et pour les titres de livres ou de revues.

**GUILLEMETS FRANÇAIS (« »)** : Utiliser les guillemets français pour les citations à l'intérieur du paragraphe. Ajouter les virgules et les points après avoir fermé les guillemets, sauf s'ils font partie du texte cité. Il faut une espace insécable après le guillemet ouvrant («) et avant le guillemet fermant (»). Indiquer une ellipse dans une citation par des points de suspension entre crochets : [...]. L'appel de note sera placé après les guillemets et tous les signes de ponctuation.

**GUILLEMETS ANGLAIS (“ ”)** : Utiliser les guillemets anglais, sans espace, pour une citation à l'intérieur d'une citation.

**SIGNES DE PONCTUATION DOUBLES** (deux points, points d'exclamation et d'interrogation, point-virgule, guillemets françaises) : Utiliser une espace insécable devant, une espace ordinaire après.

**ABREVIATIONS** : Éviter les abréviations telles que *i.e.* ou *e.g.*, sauf dans des expressions entre parenthèses. Utiliser plutôt les équivalents en français : *c'est-à-dire* et *par exemple*. Ne pas utiliser les italiques pour des expressions en latin comme *ad hoc*, *et al.*, *per se*. (ex: « une solution *ad hoc* », « proposé par Martineau et al. »)

**NUMEROTATION** : Les nombres de zéro jusqu'à seize et les nombres simples doivent être représentés en lettres : « six ans », « vingt ans ». Les nombres supérieurs à seize et les nombres composés doivent être représentés en chiffres : « 23 ans », « 102 ans ». Cependant, ne pas commencer une phrase par un chiffre, écrire plutôt : « Vingt-trois ans plus tard... » ou dans le cas d'un exemple: « La phrase en (1) montre... » ou « L'exemple en (5) montre... ». Les siècles sont écrits en chiffres romains en petites majuscules : « au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ».

## D. CITATIONS :

**EXERGUES** : Les exergues en tête d'article : en police 10, alignées à droite, interligne simple

**CITATIONS DANS UNE LANGUE AUTRE QUE LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS MODERNES** : Fournir une traduction en notes de bas de page.

**CITATIONS EN RETRAIT** : Les citations de plus de trois lignes doivent être séparées du corps du texte et placées dans un paragraphe (retrait gauche 1,5 cm, paragraphe justifié, police 12, interligne simple, pas de guillemets). Celles qui sont plus courtes doivent se trouver dans le paragraphe entourées de guillemets à la française (voir plus haut).

### REFERENCES DANS LES CITATIONS :

a. *citations critiques tirées d'un autre ouvrage* : fournir le nom de l'auteur, la date, avec le numéro de page, à la fin de la citation, entre parenthèses :

(Searle 1978 : 130)

b. *Exemples tirés d'œuvres littéraires*: fournir le nom de l'auteur, suivi du titre de l'œuvre en italique et du numéro de la page ou du vers. La référence doit être située à la fin de la

citation : (Flaubert, *Madame Bovary* : 34)

## E. NOTES

- a. Utiliser les notes pour les commentaires accessoires au texte principal. Ne pas utiliser les notes en bas de page pour les renvois. Ces derniers doivent figurer dans le texte principal.
- b. Numéroté les notes en nombres arabes. Le numéro de renvoi à la note apparaissant dans le texte doit être en exposant et ne doit pas être mis entre parenthèses. Le numéro de la note doit être placé après le signe de ponctuation à la fin de la phrase.
- c. S'il y a une note de remerciement, elle doit être la première note en bas de page de l'article et elle n'est pas numérotée. Aucun chiffre en exposant ou astérisque ne doit renvoyer à cette note dans le texte ou dans le titre de l'article.

## F. TABLEAUX ET FIGURES

**TABLEAUX** : Numéroté le tableau et ajouter un court titre, ou une légende, au-dessus du tableau. Si nécessaire, ajouter un sous-titre.

**FIGURES** : Numéroté la figure et ajouter une légende sous cette dernière.

## 3. REFERENCES DANS LE TEXTE

Les références bibliographiques n'apparaissent pas dans les notes de bas de page. Elles doivent plutôt figurer sous forme abrégée à l'endroit approprié.

Les références dans le texte doivent respecter le format suivant :

- a. La référence abrégée contient le nom de famille de l'auteur suivi éventuellement de la date de publication entre parenthèses si plusieurs ouvrages du même auteur sont référencés dans la bibliographie. Si la référence abrégée est déjà entre parenthèses, la date de publication n'apparaît pas entre parenthèses : « ...tel que démontré dans les travaux précédents (Benveniste)... »
- b. Lorsque plusieurs références abrégées sont mises entre parenthèses, utiliser la virgule pour séparer les différentes dates de publication d'un même auteur, puis le point-virgule pour séparer les différents auteurs/auteures : « ...tel que démontré dans les travaux précédents (« Chomsky 1966, 1974 ; Martinet »). Les références ainsi regroupées doivent être placées par ordre chronologique.
- c. Indiquer les numéros de page pour toutes les citations directes. Ceux-ci sont placés après la date de publication et sont précédés du deux-points : « (Benveniste 1966 : 14-15) ».
- d. Deux auteurs/auteures : Vous devez indiquer les deux noms. Ne pas utiliser l'esperluette (&) : « ...tel qu'indiqué par Goulemot et Oster ».
- e. Pour trois auteurs/auteures ou plus : indiquez le nom du premier auteur, suivi de *et al.* : « ...tel qu'indiqué par Freidin *et al.* ».

## 4. LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

À la fin du manuscrit, veuillez ajouter une liste complète des références bibliographiques.

a. Fournir des références complètes. Indiquer toujours les initiales du prénom des auteurs/auteures et des directeurs/directrices d'ouvrages. Préciser la pagination complète pour les articles. Ne pas utiliser d'abréviations pour les titres de revues ou de colloques.

b. Les références doivent être placées par ordre alphabétique selon le nom des auteurs/auteures. Les ouvrages d'un même auteur doivent être énumérés en ordre chronologique ascendant, en répétant le nom de l'auteur pour chaque référence. Accoler les suffixes a, b, c... au nom de l'auteur pour distinguer les ouvrages publiés la même année.

c. Dans les titres d'articles, de livres, de dissertations et de manuscrits en français, seul le premier nom prend la majuscule. Les noms des revues et des colloques et les titres en anglais (sauf les titres d'articles) gardent toutes leurs majuscules. Exemple : « *Le bel Inconnu* » ; « *How to Do Things with Words* » ; « Revue d'Histoire Littéraire ».

## A. REFERENCES A DES LIVRES :

Consignes générales :

- Ne pas utiliser l'abréviation *et al.* ou l'esperluette (&).
- Ne pas mentionner les ouvrages en cours de rédaction.
- Ouvrages anonymes : ne pas utiliser l'appellation « Anonyme » à la place du nom de l'auteur. Insérer le titre d'un ouvrage anonyme dans la liste alphabétique des références bibliographiques, en omettant le déterminant initial : *Titre du livre*. Date. Éventuellement éditeur. Ville : Maison d'édition.

Ex. : *Chanson de Roland*. 1989. Édition préparée par G. Moignet. Paris : Bordas.

**AUTEURS/AUTEURES D'UN LIVRE** : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition.

Ex. : Buridant, C. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.

**DIRECTEURS/DIRECTRICES OU CODIRECTEURS/CODIRECTRICES D'UN LIVRE** : Nom, Initiale du prénom, et Initiale du prénom Nom, dir. Date. *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition.

Ex. : Luneau, M.-P. et J. Vincent, dir. 2010. *La fabrication de l'auteur*. Québec : Nota Bene.

**SOUS-TITRES DE LIVRES** : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre du livre* : *Sous-titre*. Ville : Maison d'édition.

Ex. : Barbaud, Ph. 1984. *Le choc des patois en Nouvelle-France : Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

**ÉDITIONS REIMPRIMÉES** : Nom, Initiale du prénom. date. *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition de la réimpression. [Date de l'édition originale].

Ex. : Saussure, Ferdinand de. 1967. *Cours de linguistique générale*. Édition préparée et commentée par Tullio de Mauro. Paris : Payot. [1916].

\*Pour les publications réimprimées, citer la copie que vous avez consultée. S'il s'agit de la version réimprimée, indiquer dans la liste des références et dans le texte la date de l'édition réimprimée consultée. Dans la liste des références, mais non dans les citations du texte, indiquer la date originale de publication entre crochets, à la fin de la référence.

**ARTICLE OU LIVRE A PARAÎTRE OU SOUS PRESSE** : La mention *À paraître* ou *Sous presse* figure à la

place de l'année de publication; les autres éléments de la référence sont inchangés.

**LIVRE PUBLIE EN LIGNE** : Citer les références électroniques de la même manière que pour les documents imprimés, et ajouter l'adresse URL après le nom de la ville et celle de la maison d'édition. Ajouter la date de consultation.

**LIVRE TRADUIT** : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre*. Traduit par Initiale du prénom. Nom. Ville : édition [date de l'édition originale].

Ex. : Searle, J. R. 1982. *Sens et expression*. Traduit et présenté par J. Proust. Paris : Éditions de Minuit, [1979].

## B. REFERENCES A DES ARTICLES DE REVUE :

**ARTICLE DANS UNE REVUE PUBLIEE REGULIEREMENT** : Nom, Initiale du prénom. Date. « Titre de l'article ». *Nom de la revue* n° de volume (n° de parution): pagination.

Ex. : Bacri, N. 1994. Valeur fonctionnelle de l'intonation et acquisition du langage. *Cahiers d'acquisition et de pathologie du langage* 11 : 51-61.

**ARTICLE DANS UN NUMERO THEMATIQUE D'UNE revue** : Nom, Initiale du prénom. Date. « Titre de l'article ». *Nom de la revue* n° de volume (n° de parution) : *Titre du numéro thématique*, sous la direction de Initiale du prénom Nom : pagination.

Ex. : Labelle, M. 2000. Les infinitifs racine en langage enfantin. Dans *Revue canadienne de linguistique* 45 : *Syntaxe et acquisition du français langue maternelle*, sous la direction de D. Valois : 159-192.

**COMPTE RENDU** : Nom de l'auteur du compte rendu, Initiale du prénom. Date. Compte rendu de Initiale du prénom Nom, *Titre du livre*. *Revue* n° de volume (n° de parution) : pagination.

Ex. : Versini, L. 2006. Compte-rendu de R. Trousson, *Denis Diderot ou le vrai Prométhée*. *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 106 (4) : 993-995.

**ARTICLE PUBLIE EN LIGNE** : Citer les références électroniques de la même manière que pour les documents imprimés, et ajouter l'adresse URL après la pagination. Ajouter la date de consultation.

**ARTICLE A PARAITRE DANS UNE REVUE** : Nom, Initiale du prénom. À paraître. « Titre de l'article ». *Revue*. Ne donner la date ou le numéro de volume qu'au moment où l'article aura été publié.

## C. REFERENCES A DES CHAPITRES DE LIVRES :

Lorsque plusieurs articles d'un même livre sont cités, chacun doit être énuméré séparément.

Nom, Initiale du prénom. Date. « Titre de l'article ». Dans *Titre du livre*, sous la direction de Initiale du prénom Nom. Ville : Maison d'édition : pagination.

Ex. : King, R. 1989. « Le français terre-neuvien : aperçu général ». Dans *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, sous la direction de R. Mougeon et É. Béniak. Québec : Presses de l'Université Laval : 227-244.

Salem, J. 2004. « La francophonie, une vision culturelle ». Dans *Le français, Une aventure, un avenir !*, sous la direction de A. Barrera-Vidal et B. Coune. Lièges : Wallonie-France : 251-259.

#### **D. REFERENCES A D'AUTRES TYPES DE DOCUMENTS :**

*THESE DE DOCTORAT OU MEMOIRE DE MAITRISE* : Nom, Initiale du prénom. Date. *Titre de la thèse*. Thèse de doctorat/mémoire de maîtrise, Université.

Ex. : Dozo, B.-O. 2007. *Mesures de l'écrivain. Étude socio-statistique du sous-champ littéraire belge francophone de l'entre-deux-guerres en Belgique francophone*. Thèse de doctorat, Université de Liège.

*MANUSCRIT ARCHIVE* : Nom. Date. *Titre du manuscrit*. Archive : Ville.

Ex. : Gauthier, Joseph. 1948. *Ti-Jean Fin Voleur*. Archives de folklore, Université Laval, Fonds Lacourcière : Québec.

*\*Si les archives utilisent un code particulier pour identifier les manuscrits historiques, l'indiquer après le titre (le cas échéant) du manuscrit. Si l'année du document est inconnue, indiquer une année approximative entre crochets, avec un point d'interrogation (ex. [1643?]) ou « n.d. ».*